

4 Économie

Avant le round des négociations de Libreville sur l' Accord de partenariat économique UE-Afrique centrale/ Entretien avec le ministre du Commerce...

...Madeleine Berre : " La réunion de Libreville sera cruciale pour la sous-région "

Entretien réalisé par Willy NDONG

Libreville/Gabon

La construction économique de l'Afrique centrale risque de voler en éclat, dès le 4 août prochain, si aucun accord n'est trouvé à Libreville entre les pays membres de la sous-région et le Cameroun. Plus exposée, la zone Cémac qui, dans moins d'un mois, pourrait vivre son Brexit, avec l'entrée en vigueur de l'Accord bilatéral Cameroun-Union Européenne début août. Comment sauver la zone d'un naufrage organisationnel ? Que va devenir la sous-région si le Cameroun démantèle ses barrières douanières avec l'Union européenne ? Face à un dossier aussi brûlant, nous avons rencontré le ministre du Commerce Madeleine Berre, afin de mieux appréhender les blocages et les marges de manœuvre sur un dossier plus sensible qu'on ne le pense.

L'Union : Vous avez participé, le 17 juin 2016, à Douala au Cameroun, avec votre collègue de l'Economie, Régis Immongault, à la 14e session du COMINA. Peut-on avoir le contenu de ce conclave que la presse internationale a qualifié de capital pour l'avenir économique et commercial de la sous-région ?

- Madeleine Berre : Effectivement, mon collègue et moi avons représenté le Gabon au dernier Comité ministériel de négociations des Accords de Partenariats économiques, qui s'est tenu à Douala. Il me paraît important de rappeler que le COMINA est l'organe stratégique de la structure de négociations et qui supervise les travaux du Comité Régional de Coordination des Négociations et des Comités nationaux APE, qui réunissent les experts et technocrates. Cet organe auquel nous avons pris une part active est chargé de valider les travaux et donner des orientations sur les positions de la configuration négociante Afrique centrale. Les travaux se sont donc articulés autour de deux axes. Le premier porte sur l'évaluation de la mise en œuvre des orientations ministérielles de février 2016 à Libreville. Quand au second axe, il s'est agi de l'adoption d'une nouvelle stratégie pour la reprise des discussions techniques avec l'Union Européenne (UE). En résumé, les travaux se sont inscrits dans la perspective de la relance des négociations avec la partie européenne. On peut retenir l'adoption, par les ministres de la sous-région en charge des APE, des mesures qui traduisent des positions pertinentes pour la zone.

Vous sortez du COMINA au Cameroun. Il y a l'échéance du 4 août et du 16 octobre prochain. Quelles sont les actions prévues d'ici à ces dates butoirs ? Autrement dit, le Gabon pourrait-il tenir l'exploit de ramener l'UE à la table des négociations afin de conclure l'Accord régional ?

Tout est permis. Au mois de juillet, nous devons tenir un COMINA à Libreville. A Douala, les ministres ont noté avec satisfaction les résultats des premières démarches engagées par la mission de parrainage, sous la très haute autorité du président Ali Bongo Ondimba, auprès de ses pairs et des responsables de la partie européenne. C'est dans ce sens que le gouvernement gabonais envisage une mission au siège de l'Union européenne pour rencontrer les responsables. A un niveau en deçà, nos ambassadeurs à Bruxelles sont au fait des dossiers et travaillent pour le meilleur intérêt de l'Afrique centrale.

Le gouvernement ira-t-il rencontré l'Union européenne sans une position commune entre les pays de l'Afrique centrale ?

-Naturellement, non. Ce n'est pas uniquement le Gabon qui est impliqué dans les négociations, même si le chef de l'Etat gabonais est le parrain. Il s'agit d'une négociation régionale et le COMINA de Libreville de ce mois de juillet 2016 va permettre d'adopter le document qui présente les positions communes de l'Afrique centrale en vue de la reprise et de l'aboutissement des négociations.

Dans tous les cas, c'est dans l'intérêt de nos deux régions économiques, l'Afrique centrale et l'Union européenne, de parvenir à une entente sur les questions commerciales et économiques qui prennent en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes. Nous avons bon espoir que nos intérêts mutuels seront préservés.

Au mois de février 2016, il y a eu à Libreville une réunion consacrée au APE. Au mois de juin 2016, une autre réunion du COMINA à Douala. Pour ce mois de juillet, un autre conclave est prévu. Qu'est-ce qui explique cet agenda ?

-Il ne faut pas s'en cacher, la 14e session du COMINA s'est tenue dans un contexte particulier marqué par l'imminence de la mise en œuvre de l'accord intérimaire du Cameroun le 4 août 2016. Il y a aussi la décision unilatérale de l'UE de clôturer les négociations des APE avec les ACP le 16 octobre 2016.

De manière concrète, que représentent pour vous les dates butoirs du 4 août et du 16 octobre 2016 pour le Gabon et la Cémac ?

En 2007, le Cameroun a signé sans la sous-région un accord bilatéral avec l'UE. Lequel a été ratifié en 2014, avec comme date d'entrée en vigueur le 4 août prochain. Autrement dit, en l'absence d'un Accord régional (...), la mise en œuvre de l'APE d'étape du Cameroun devient effectif, les barrières douanières entre ce pays et l'Union européenne commencent à être démantelées.

Cela remettrait en cause plusieurs aspects du processus d'intégration régionale en Afrique centrale comme, le Tarif Extérieur



Madame Berre lors de notre entretien.

Commun de la Cémac, la libre pratique de la zone de libre-échange de la CEMAC. Ce qui serait contradictoire avec la lettre et l'esprit de l'Accord de Cotonou qui, en son article 35.2, favorise l'intégration régionale. Ces acquis pourraient être remis en cause par la mise en œuvre de l'APE intérimaire du Cameroun. Ainsi donc, la réunion de Libreville sera cruciale pour la sous-région.

C'est là une véritable préoccupation pour la sous-région Cémac n'est-ce pas ?

Disons que les Etats de la sous-région sont conscients des conséquences dommageables d'une telle situation. C'est ce qui explique cette forte mobilisation de l'Afrique centrale et l'agenda des réunions ministérielles sur les négociations APE. Nous sommes là dans une véritable course contre la montre. Au total, au terme des deux derniers COMINA, les positions de la sous-région sur les différents points de négociations de l'Accord ont été arrêtées sur la base des études et propositions présentées par des experts.

L'un des points ayant conduit à la rupture des négociations avec les APE a été le taux d'ouverture des marchandises non taxées devant circuler entre les deux régions en cas d'accord. L'UE propose 80%, l'Afrique centrale voudrait 70% de marchandises libres de tout droit. Quelle est la proposition des experts sur ce point pour que l'Accord ne soit pas un gouffre à sous ?

Des simulations ont été faites par nos experts. Aujourd'hui, nous pouvons savoir qu'en libéralisant nos frontières douanières avec l'UE, avec le scénario d'ouverture de 73 % des marchandises libres contre 27% de produits en régime taxés, l'impact fiscal net cumulé de l'APE pour la région est une perte estimée à environ 7 356 millions \$ US sur le période de démantèlement de 30 ans, soit environ moins 4 414 milliards de francs de recettes fiscales à perdre. Ce qui représente une moyenne annuelle de 490 millions de dollars, soit 294 milliards de francs pour l'ensemble des pays. Pour le Gabon, la moyenne annuelle de la perte fiscale nette

sur la période de démantèlement est de 88,1 millions de dollars, soit 52, 86 milliards de nos francs. En définitive, ces simulations confortent la position exprimée par la région sur la nécessité d'accompagner le démantèlement tarifaire dans la cadre de l'APE par des mesures d'accompagnement et la compensation de l'impact fiscal net afin d'en faire un accord commercial pour le développement.

Vous avez évoqué la proposition de l'Union européenne qui voudrait, pour la reprise des négociations, au niveau technique, l'alignement de la région sur l'Accord d'étape du Cameroun. Qu'est-ce qui empêche l'Afrique centrale de choisir cette option, afin d'avancer dans lesdites négociations vu qu'elle est l'une des régions à n'avoir pas conclu un Accord avec l'UE ?

Sur ce point, il est important de relever la position du Gabon lors du COMINA de Douala sur les enjeux de ce raisonnement. Cette option d'alignement de tous les autres Etats sur l'Accord d'étape du Cameroun, comme le souhaite l'Union européenne, n'a pas rencontré l'assentiment du Comité, suite aux réserves formulées par le Gabon quant à sa pertinence. En effet, l'adhésion confinerait les autres Etats au simple statut d'observateurs. Nous nous retrouverions ainsi dans une situation similaire à une renonciation de souveraineté au bénéfice du Cameroun. Dans l'optique de favoriser la reprise des négociations et la conclusion éventuelle d'un APE avec l'Union européenne, les chefs d'Etat de la Cémac ont désigné le président de la République Ali Bongo Ondimba comme parrain des négociations.

Pourquoi ce choix et qu'en est-il du bilan de la gestion de ce dossier par le Gabon ?

Nous ne pouvons opiner de ce qui a conduit les chefs d'Etat à choisir le président Ali Bongo Ondimba comme parrain desdites négociations. Nous pouvons simplement relever que le chef de l'Etat était à cette date président en exercice de la Cémac, que son leadership n'est plus à démontrer sur les questions d'intégration sous-régionale. La mission du président de la République est d'abord une mission de facilitation. A ce titre, elle intervient lorsque les dissensions entre les parties sont telles qu'elles rendent difficiles ou entraînent un blocage des négociations. S'agissant de l'engagement du Gabon sur ce dossier, il convient de savoir que toutes négociations, commerciales soient-elles, relèvent de la diplomatie. Et la caractéristique principale de toute diplomatie est d'être une activité de l'ombre qui ne s'accommode pas des trompettes... avant toute finalisation d'accord.

C'est dire que les choses se font dans l'intérêt de l'Afrique centrale et que le moment venu, la communauté sera informée.

CHANGEMENTS COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 11/07/2016

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,1070	1USD =	592,554	1 USD	628,818
CAD	1,4406	1CAD =	455,336	1 CAD	479,296
JPY	111,1700	1JPY =	5,900	100 JPY	613,579
GBP	0,8524	1GBP =	769,514	1 GBP	802,900
CHF	1,0855	1CHF =	604,290	100 CHF	63 271,89
ZAR	16,2687	1ZAR =	40,320	100 ZAR	4 192,81
MAD	10,8474	1MAD =	60,471	MAD	62,88
CNY	7,4011	1CNY =	88,630	1CNY	91,29

INDICES BOURSISERS		
	en date du	
CAC 40	11/07/2016	4 234,68
DOW JONES	11/07/2016	18 146,74

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
11 Juillet 2016: 46,09